



Mon contrat d'abord

POSTULER *Le meilleur moment pour trouver une entreprise en alternance ? C'est maintenant. Plus de temps à perdre : suivez nos 5 conseils pour décrocher la mission qu'il vous faut.*

PAR NICOLAS CHALON

C'est l'obstacle n°1 de toute formation en apprentissage. Pour démarrer votre cursus, vous devez trouver une entreprise d'accueil, ce qui est plus facile à dire qu'à faire, surtout avec peu d'expérience : « Tous les étudiants ne sont pas égaux devant la recherche d'emploi. Certains ont déjà fait plusieurs stages, d'autres pas », souligne Aurélie Duplat, responsable Développement Alternance à l'Esdes, l'école de management de l'Université catholique de Lyon. Pour décrocher votre contrat, procédez par étapes.

1. JE DÉTERMINE MON PROJET PROFESSIONNEL

Avant de chercher une entreprise où suivre votre cursus, posez-vous les bonnes questions. Quelles compétences souhaitez-vous acquérir ? Dans quel secteur ? Quelle zone géographique ?

2. QUAND DOIS-JE ATTAQUER ?

« La réponse est simple : c'est maintenant », affirme Pierre Grégé, directeur de l'Escen (École supérieure de commerce et d'économie numérique), à Paris, Lyon et Bordeaux. Pour les



©Efrei Paris

entreprises, alternants riment avec printemps : « Les grands groupes les recrutent de mars à mai. Pour les PME, cela peut se prolonger jusqu'à l'été », précise Pierre Grégé.

3. JE SOIGNE MA CANDIDATURE

Prenez du temps pour rédiger votre CV (voir nos conseils, page 6), votre lettre de motivation et faites-vous relire. N'oubliez pas les outils numériques, indispensables : « Le premier réflexe à avoir s'appelle LinkedIn », insiste Pierre Grégé. Et plus vous publiez, mieux c'est : « Quand un recruteur vous

57%

des chefs d'entreprise qui ont embauché un apprenti renouvellent l'expérience l'année suivante.

(Source : ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, 2017)

recherche sur Internet, il y verra tout de suite votre curiosité et votre implication. L'absence de contenu associé à votre nom devient presque suspecte », estime le directeur de l'Escen.

4. J'ÉLARGIS MON HORIZON

Grands groupes, marques célèbres... On aime aller vers ce qu'on connaît, mais ces entreprises reçoivent des centaines de candidatures. Aurélie Duplat conseille « d'élargir son horizon. Chaque secteur compte de grands groupes, mais aussi des centaines de PME et de start-up qui offrent de superbes missions ! » rappelle-t-elle.



5. JE PROFITE À FOND DE MON ÉCOLE

Réseau, coachs, ateliers... Les établissements sont là pour vous aider et parfois vous placer : « Nous sommes presque dans un processus de corecruitment, car certaines entreprises font même partie de nos jurys d'ad-

mission », précise le directeur de l'Escen. Dans tous les cas, les écoles vous accompagnent : « Il y a beaucoup de choses à travailler, comme le savoir-être, la politesse... Donner envie à un recruteur de vous compter pendant au moins un an dans son équipe », résume Aurélie Duplat.

3 QUESTIONS À...

Anne-Lucie Wack

PRÉSIDENTE DE LA CONFÉRENCE DES GRANDES ÉCOLES (CGE)

« L'apprentissage, un modèle d'excellence et d'avenir »

Comment évolue l'apprentissage dans les grandes écoles ?

Il connaît une très bonne dynamique. Au sein des 215 écoles que nous représentons, nous avons dépassé les 15 % de diplômés par l'apprentissage. Soit plus de 10 000 étudiants, contre moins de 7 000 il y a cinq ans. Nous devons poursuivre dans ce sens car l'apprentissage est un modèle d'excellence et d'avenir. Notre objectif est d'atteindre bientôt 25 % d'étudiants.

L'alternance améliore-t-elle l'ouverture sociale ?

Ce type de formation, gratuite et rémunérée, permet d'atténuer des écarts dont l'origine se retrouve très en amont de

l'enseignement supérieur.

Aujourd'hui, les cursus en apprentissage accueillent deux fois plus d'enfants d'ouvriers et d'employés que dans les formations classiques. Qu'ils soient un levier d'ouverture sociale est une réalité. Les grandes écoles en sont la tête de pont : elles confèrent à l'apprentissage une image d'excellence qui se répercute



© DR

dans toutes les autres formations, qu'elles soient infobac ou d'enseignement supérieur.

La réforme de la formation professionnelle va-t-elle dans le bon sens ?

Elle a beaucoup de vertus, mais cause quelques inquiétudes. Si la priorité donnée aux cursus infobacs est compréhensible, la réforme ne doit pas entraîner de dommages collatéraux sur les formations dans les grandes écoles et venir casser la belle dynamique de l'alternance. La principale question à régler est celle du coût-contrat. Les écoles ont beaucoup investi pour ouvrir des cursus en apprentissage et doivent aujourd'hui être sûres d'être rémunérées à la hauteur des frais engagés. Sinon, certaines d'entre elles pourraient arrêter de proposer de l'alternance. Nous faisons tout pour éviter cela et travaillons avec France Compétences* pour trouver le bon équilibre : celui qui permettra à toutes les formations qui le souhaitent de proposer ce modèle d'excellence à leurs étudiants.

* Agence nationale créée en 2018 pour réguler la qualité des formations et leur coût.